



## Demande de Bourse nationale de collège : après le 15 octobre 2020, il sera trop tard

publié le 09/10/2020

Rappel,

Le 4 septembre dernier, votre enfant vous a remis la note concernant la demande de bourse nationale de collège avec la procédure à suivre.

**ATTENTION : une demande en ligne doit être faite pour chaque enfant.**

La date limite de demande de bourse de collège est fixée au 15 octobre 2020.

Demander une bourse de collège en ligne :

Via le site du collège -> ICart -> **je n'ai pas de compte EDUCONNECT** -> connectez-vous à l'ENT avec votre **identifiant et votre mot de passe Parent** puis cliquez sur l'icône "Téléservices" (en haut à gauche dans le bandeau noir) -> Bourses de collège et laissez-vous guider avec votre avis d'imposition 2020 (revenus 2019)

En cas de problème, vous pouvez toujours contacter Mme Nathalie FERRET, la secrétaire, qui vous aidera.

Mais attention après le 15 octobre 2020, il sera trop tard